

DÉPARTEMENT
de la
Calvados
ARRONDISSEMENT
Caen
CANTON
Royan

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE de ROYAN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 16 Mai 1953 195

OBJET :
Rattachés à la
Commission Administrative
de l'Hôpital.

L'an mil neuf cent ~~cinquante trois~~, le 16 du mois
de Mai, le Conseil Municipal de Royan
s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de
M. Max Brusset, Député Maire, en session { ordinaire
extraordinaire
d'après convocations faites le 11 Mai 1953.

5041
NOMBRE
de
Conseillers municipaux
pris part au vote :

Etaient présents : MM. Brusset, Delsalle, Seugnet, Reutin, Castelneau, Cousinet, Gausse, Regazoni, Dufour, Domecq, Rochedereux, Papeau, Guillaud, Pouget, Chamboulan, Fouché, Guichacou, Simon, Lafage, Marteau, Coumil, Chamard, Martaud, Bourdeille, Laurent, Bourdonneau.

DATE
d'adoption, à la porte
mairie, du compte
de la séance :

Absents : MM. Excusé : M. Vaucheret

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en
exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril
1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans
le sein du Conseil.

M. Coumil, ayant obtenu la majorité des
suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a

Après vote au bulletin secret, sont élus délégués
à la Commission Administrative de l'hôpital :

M. Regazoni
M. Gausse

Fait et délibéré à Roym
les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre : MM. les membres présents.

N'ont pas signé : MM. _____

le vote a eu lieu au
tin public, établir à
sité la désignation de
vote (Art. 51 de la loi
avril 1881).

entionner à la suite
use qui les empêchés
igner (Art. 57 de la loi
icipale).